

SOC222 PRATIQUE DE LA PAIE : SPÉCIFICITÉS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (BTP)

PRÉ-REQUIS

Aucun.

PÉDAGOGIE

Exposé, étude de cas, mini cas d'application, évaluation de l'acquisition des connaissances.

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités relatives à l'élaboration des paies, des charges sociales et des autres obligations sociales dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.
- Comprendre les différentes modalités de remboursements de frais et l'incidence de la déduction spécifique sur le calcul des charges sociales.
- Maîtriser les spécificités du secteur pour l'établissement du bulletin de paie dans le respect des règles légales et conventionnelles.

CONTENU

- 1- Présentation des conventions collectives BTP
- 2- L'embauche (des formalités au contrat de travail tout en prenant en compte la santé au travail)
- 3- Analyse détaillée des éléments constitutifs du salaire brut (et plus particulièrement les absences, les heures supplémentaires, les primes)
- 4- Frais professionnels et déplacements (dont la spécificité du secteur à savoir l'abattement supplémentaire pour les ouvriers)
- 5- Les cotisations et leur calcul (zoom sur les caisses spécifiques, les assiettes de cotisations).
- 6- Événements courants (la maternité, la maladie, les congés payés, le chômage intempéries)
- 7- La rupture du contrat

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation

INTRA

Vous souhaitez une formation en intra au sein de votre cabinet ou de votre entreprise? Faites votre demande en ligne et un de nos conseillers vous recontactera.

INTER

Durée : 1 jour - 7h

Public : Collaborateur

Collaborateur paie

Tarif de la formation : 395€ HT (474€ TTC)

Dates : 08 novembre 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, ...) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Feuille de présence signée par les participants.

